
VIROINVAL

Opération de Développement Rural

Compte-rendu de la séance d'Information-Consultation de Treignes

Salle « Union Fraternelle »
le 4 juin 2013

Présents :

- **Mesdames, Messieurs :**

*Maguy BOUVY
Francine ERNOURD*

*Denise LEURQUIN
Marie-Françoise VANBELLAIENGH*

*Laurent CHABOT
Victor DAUTREMEONT
Jules DUJARDIN
Philippe DUVAL
Vincent LEGRAND*

*Jean-Louis MOYEN
Christophe PONCELET
Ludovic TOCHE
Pierre VANBELLENGHEN*

- **Pour la Commune de Viroinval :**

*M. Alain BOUKO, Président du CPAS
M. Bruno BUCHET, Bourgmestre
M. Jean-Marc DELIZEE, Echevin
Mme Françoise ROSCHER, Echevine
M. Baudouin SCHELLEN, Echevin
M. Stéphane WOLTECHE, Service Cadre de Vie*

- **Pour l'Auteur de Programme, DR(EA)²M :**

Mme Cécile ESCOUFLAIRE

- **Pour l'organisme d'accompagnement, la FRW :**

*M. Thomas CONSTANT, Agent de Développement
M. Xavier PAULY, Agent de Développement*

Mot d'introduction de M. le Bourgmestre

La séance débute par mot de bienvenue de M. BUCHET qui remercie les citoyens de Treignes pour leur présence. Il indique qu'il s'agit de la 7^{ème} séance du genre organisée et que la dernière se déroulera à Mazée la semaine suivante.

Il indique que cette nouvelle Opération de Développement Rural (ODR) est un réel souhait de la Commune de Viroinval et revient ensuite sur la 1^{ère} ODR menée dès le milieu des années '90 par la Commune de Viroinval. Cette 1^{ère} ODR débuta en 1996 par des réunions de consultation des citoyens de Viroinval. Cette phase revêt beaucoup d'importance pour les membres du Collège : elle permet de prendre connaissance du ressenti général de la population par rapport à la vie quotidienne à Viroinval.

M. le Bourgmestre donne quelques informations sur la suite de l'Opération avec notamment la mise en place de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR). Il indique les différentes missions de cette CLDR ainsi que la manière de composer cette Commission (représentativité des différents villages, classes d'âges, milieux socio-économiques...).

M. BUCHET signale ensuite que l'élaboration du PCDR (Programme Communal de Développement Rural) prendra un temps certain (environ 3 ans avant sa reconnaissance par le Gouvernement Wallon) mais que les intérêts de cette période sont importants. Cela permet de définir des projets précis émanant de la population et ensuite de les réaliser endéans une durée de 10 ans (dans le meilleur des cas) en profitant de subsides conséquents (jusque 80% pour certains projets).

Après avoir donné quelques exemples de réalisation du 1^{er} PCDR (Place du Bucq à Mazée, salle Arthur Masson également à Mazée et Maison de Village de Dourbes), M. le Bourgmestre cède la parole aux Agents de Développement (AD) de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW).

Partie « Information »

Xavier PAULY prend alors la parole pour la première partie de la présentation. Cette partie est consacrée à la présentation de l'ODR avec ses différentes étapes et ses intervenants.

Les points abordés sont dans l'ordre :

- l'organisme d'accompagnement de l'ODR, la FRW : organisation, structure,... ;
- l'ODR : décret, processus, objectifs... ;
- les étapes menant à la rédaction du PCDR ;
- le PCDR et ses 5 parties ;
- la 1^{ère} ODR de Viroinval et deux exemples de réalisations ;
- la façon de contribuer de la population à l'élaboration du PCDR avec les différentes étapes de participation citoyenne :
 - les réunions d'Information/Consultation (IC) ;
 - les Groupes de Travail (GT) ;
 - la Commission Locale de Développement Rural (CLDR).
- les étapes menant à la validation du PCDR (approbations successives) ;

- le volet Développement Durable (DD) du PCDR/Agenda21 Local avec projection d'une illustration des 3 piliers du DD¹.

Après cette demi-heure de présentation, les participants sont invités à poser leurs questions relatives à ces nombreuses informations. Les AD de la FRW ne sont pas questionnés sur cette première partie de la séance.

Partie « Consultation »

Après cette partie de l'exposé traitant de nombreuses informations, Thomas CONSTANT propose aux citoyens présents de passer au partage de leurs sentiments sur la vie à Treignes (et Viroinval) et l'évolution de celle-ci.

Après avoir établi quelques règles de courtoisie et de politesse pour que les échanges se déroulent dans un climat serein, Thomas CONSTANT interroge dans un premier temps les habitants de Treignes sur **leurs visions de la vie communale**. Il leur demande quels mots leur viennent à l'esprit lorsqu'on évoque le terme « vie communale ».

Les réponses des participants (simultanément notées et projetées) sont les suivantes :

- communauté ;
- entraide ;
- rencontre (rue, travail,...) ;
- paisible ;
- solidarité ;
- rural ;
- respect de l'environnement, du territoire ;
- population (taille minimale) ;
- participation – démocratie locale ;
- vie agricole (respect du travail, intérêt à ce métier...) ;
- routes ;
- éloignement ;
- tourisme ;
- bonne volonté ;
- convivialité ;
- emploi ;
- sécurité routière ;
- intergénérationnel ;
- habitat (pas de défiguration).

Un triptyque temporel est ensuite proposé aux participants. Thomas CONSTANT les interroge successivement sur la vie à Treignes hier, aujourd'hui et demain.

¹ Petit film de présentation du Développement Durable dans l'entreprise de madame Mirabelle : <http://www.youtube.com/watch?v=uDEfo0uKlvo>

Concernant la **vie au village hier**, il est proposé aux citoyens présents d'énoncer des phrases débutant par « vivre à Treignes hier, ... ». Voici leurs réactions quant à la vie d'hier :

- il y avait un garde champêtre, des cantonniers (→ meilleure qualité du ruisseau) ;
- il n'y avait pas de musées ;
- il y avait plus de commerces (exemple : boucherie, boulangerie... - jusque 40) ;
- il y avait une poste ;
- il y avait plus de cafés, de commerces profitant de la présence de touristes (désormais, ce sont les locaux des musées qui en profitent) ;
- il y avait plus d'emploi local : l'usine de Vireux (employeur pour les gens de Treignes, Mazée...), la poudrerie de Matagne-la-grande, la tannerie de Dourbes, les usines Donnay à Couvin... ;
- il y avait une fanfare ;
- il y avait un local de jeunes ;
- il n'y avait pas de pharmacie ;
- il n'y avait pas de vétérinaire (*on faisait bien sans*²) ;
- il y avait une villa gallo-romaine enterrée (terrain vague) ;
- il y avait 2 médecins ;
- il y avait un train (relié à Vireux, wagons spéciaux destinés aux dames pour la poudrerie), une gare ;
- il y avait un droit d'affouage pour les habitants ;
- il n'y avait pas de gîte ;
- il y avait l'hôtel Buchet ;
- il y avait une auberge de Jeunesse au-dessus du village ;
- il y avait des pompes à essence ;
- Arthur Masson (citoyen de Mazée) a inventé Trignolles ;
- il y avait un moulin à eau (pour le broyage des graines pendant la guerre) ;
- il n'y avait pas de salle communale (propriété de la fanfare).

Suite à ce retour dans les réalités du passé, il est proposé à la population de se prononcer sur **la vie à Treignes aujourd'hui**. Pour lancer la réflexion, Thomas COSNTANT pose les questions suivantes : quels sont les points positifs et négatifs de la vie à Treignes ? Quels en sont les avantages et désavantages ? Quelle fierté en retirez-vous ?

Les réactions des habitants sont alors listées dans un tableau à deux colonnes (points positifs et points négatifs). Voici le résultat de cette partie de la consultation :

Points positifs	Points négatifs
• une branche de l'ULB à l'ancienne gare (emploi) • 5 musées ! • village touristique • carnaval reconnu par la Communauté Française • Office du Tourisme : fleurissement en	• pas toujours propre • police pas assez vigilante (exemple : chiens errants, déjections) • manque d'emplois (chômage – population défavorisée) • entretien au niveau du pont (morceaux de bois qui obstruent le

² remarque d'un participant.

Points positifs	Points négatifs
collaboration avec les habitants (mais ce n'est plus d'actualité) - site merveilleux (beauté du village) - balisage des balades (sentiers)	passage) - disparition de la Poste - fauchage tardif inadapté (exemple : orchidées fauchées) - plus de banque - plus de local de Jeunes - sécurité au niveau du pont (proximité marchand de vélos) - pas de présence de Jeunes à la réunion et manque de respect de ceux-ci - état critique du vieux pont sur le Viroin - vitesse excessive des camions (rue de la Gare)

Le constat relatif à la vie actuelle posé, il est alors proposé aux citoyens de se pencher sur **la vie à Treignes demain**. Thomas CONSTANT demande quelle(s) est(sont) l'(les) évolution(s) souhaitée(s) pour le village et la commune ? Et le futur à éviter à tout prix ?

Les craintes et souhaits alors émis par les villageois sont repris dans le tableau ci-dessous :

Souhaits	Craintes
- restauration du « vieux » pont - égouttage (ex : rue du Ternia) - plantations d'arbres intéressants (profitables à tout le monde) - parking pour la salle (utilisation du verger de l'autre côté du ruisseau ?) - sécurité des personnes (comme à l'heure actuelle : pas de vols par exemple) - remettre le revêtement de niveau à la salle - remise en état réelle des salles après les manifestations - pont plus solide - épuration des eaux usées <i>améliorer les bords du Viroin (poubelles, bancs...)³</i> <i>poubelles autour de l'église</i> <i>refaire filets d'eau dans petites rues</i>	- fermetures de lignes de transport en commun - diminution du nombre de bus - de plus en plus de population extérieure (qui peuvent cependant repeupler les villages) - centrale de Chooz (12 km)

³ Ce point a été ajouté suite à la réception d'une note d'une personne faisant part de ses remarques vu son impossibilité de participer à la réunion (courrier apporté à la salle). Les ajouts suivants signalés en gris et italique proviennent de la même personne.

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • <i>bien dégager les routes en hiver</i> • <i>refaire les trous dans les petites rues</i> • <i>refaire les avaloirs</i> | |
|--|--|

La consultation se poursuit alors par un « travail personnel ». Un document papier permettant une expression écrite (parfois plus aisée pour certains) est proposé aux participants. 9 d'entre eux remplissent ce document comprenant deux sections.

La première leur propose de lister les cinq thèmes qui leur semblent les plus importants de la vie communale. Ci-après sont listés ces thèmes en supprimant les doublons ; le côté quantitatif/réurrence des thèmes sera considéré lors des réflexions menant à la définition des thèmes des GT.

Les thèmes repris par les citoyens sont :

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • beauté ; • calme ; • convivialité ; • développement durable ; • égouttage ; • emploi ; • enseignement ; • entretien ; • environnement ; • intergénérationnel ; • mobilité ; • parking (salle Union Fraternelle) ; | <ul style="list-style-type: none"> • propreté ; • réparation ; • respect ; • santé ; • sécurité ; • sécurité routière ; • services (commerces, médecin, banques) ; • site naturel ; • sports ; • tourisme ; • voirie. |
|--|--|

Une seconde partie du document est consacrée à la vision du village idéal pour les habitants de Treignes. Il est proposé aux participants de s'exprimer en complétant la phrase suivante : « Dans mon village idéal,... ».

Voici les différentes façons de terminer cette phrase pour les participants :

- il y aurait une éducation civique des petits et des plus jeunes encadrée par la police de proximité ;
- on créerait et maintiendrait une qualité de vie telle que les personnes de tout âge puissent s'y plaire, y envisager un avenir et s'y sentir heureux ;
- on résoudrait les problèmes de travaux pour que la communication entre habitants soit optimale ;
- il y aurait une école et des services de qualité ;
- la voirie serait en bon état ;
- il y aurait des possibilités d'emplois proches et par conséquent des routes valables, des lignes de bus et la rénovation de la ligne ferroviaire Givet-Dinant ;
- on favoriserait le développement de petits commerces ;
- il n'y aurait pas spécialement de grands projets mais simplement de petits projets qui peuvent changer pas mal de choses ;
- le développement urbanistique serait raisonnable et réfléchi ;

- il y ferait propre ;
- on pourrait y dormir la nuit car ce ne serait pas un itinéraire pour les camions semi-remorques ;
- on pourrait sortir dans son jardin le jour sans être dérangé par les nouveaux chauffages centraux qui se multiplient (souvent installés au mépris des recommandations des constructeurs mais il n'y a pas de réglementation) ;
- il y ferait convivial ;
- on retiendrait les jeunes en créant de l'emploi ;
- on continuerait à développer le tourisme ;
- il y aurait du travail à proximité ;
- on y garderait surtout la joie de vivre ;
- on pourrait respirer à plein poumon ;
- on y respecterait les limitations de vitesse ;
- les gens prendraient plus de temps pour vivre ensemble (moins de sollicitations et moins de TV – le travail était plus pénible dans le passé, mais gens prenaient plus le temps pour « le vivre ensemble ») ;
- il y aurait un complexe sportif ;
- il y aurait un stade de foot ;
- les camions seraient détournés pour qu'ils ne passent plus par Treignes ;
- il y aurait des rues exclusivement piétonne (sans passage de voitures) ;
- la salle serait restaurée ou plutôt modernisée.

Cette dernière mise à contribution des participants clôture la partie « Consultation » de la soirée.

Commentaires des membres du Collège
--

Certains points soulevés par les villageois font ensuite l'objet de commentaires de la part des membres du Collège.

M. BUCHET débute en revenant successivement sur le nettoyage des ruisseaux confié aux Services Techniques Provinciaux, l'épuration gérée par la Société Publique de la Gestion de l'Eau qui se focalise dans un premier temps sur les zones plus urbaines, la sécurité du pont qui est à la charge du Service Public de Wallonie, le local des Jeunes qui sera prioritairement traité par le Collège (malentendu à ce niveau, le Collège pensant qu'une solution avait été trouvée) et enfin la Police de proximité qui redeviendra une priorité pour la nouvelle Chef de Corps.

M. SCHELLEN enchaîne en indiquant les dispositions prises pour l'entretien des villages ; il signale à ce sujet l'évolution des mentalités et la nécessité de bonne éducation des citoyens dans ce domaine. Il fait remarquer que chaque semaine, le Service Travaux est appelé à enlever des dépôts sauvages alors que le Parc à Containers pourrait reprendre ces déchets. Concernant le fauchage tardif, M. SCHELLEN signale que celui-ci ne peut se faire au détriment de la sécurité routière. Les endroits dangereux sont donc traités différemment, mais l'optique est de favoriser au maximum le maintien et le développement de la biodiversité. Il est ensuite indiqué aux participants que le pont de la rue Basse-aux-Raines

sera rénové aux frais de la Commune (le cahier des charges en cours de finalisation par l'INASEP prévoit des travaux sont moins conséquents que prévu). Enfin, les plantations le long des routes font l'objet d'un dernier commentaire de M. SCHELLEN : le Collège a opté pour la plantation d'arbres « profitables » à la population. En plantant des arbres fruitiers, il est en effet espéré que les villageois s'approprient ces arbres et puissent profiter de leurs productions futures.

Toujours à propos des plantations d'arbres, M. ROSCHER prend la parole pour indiquer que le Parc Naturel Viroin-Hermeton promeut la valorisation du patrimoine et notamment les cimetières en y plantant des arbres fruitiers en espalier. Revenant sur la propreté publique, elle fait remarquer qu'elle sollicite les écoles communales afin de sensibiliser les plus jeunes à la problématique des déchets. Il s'agit pour elle d'un projet pédagogique important. Il est nécessaire de sensibiliser ce public au respect des biens publics (de manière générale : déchets, mais aussi éclairage, chauffage...).

M. BOUKO termine ce « retour » vers la population en se penchant sur les problèmes de mobilité. Il signale qu'une plateforme mobilité sera bientôt mise sur pied avec les communes voisines afin notamment d'augmenter les synergies possibles à ce niveau. Il revient ensuite sur les possibilités offertes par le taxi social.

Un participant se demande alors pourquoi les politiciens locaux ont « piraté » le projet de réouverture de la ligne de chemin-de-fer Givet-Dinant qui aurait représenté une offre de mobilité intéressante pour les gens de la région. Il lui est répondu que c'est le Parlement Wallon qui s'est exprimé à ce sujet et que l'argument était de ne pas déformer l'attractivité de la ligne Athus-Meuse pour le transport de marchandises.

Clôture de la séance

Les AD terminent leur intervention en revenant sur les prochaines étapes de l'ODR :

- séance d'IC dans les autres villages ;
- phase des GT ;
- constitution de la CLDR ;
- réunions de la CLDR ;
- approbation du PCDR par la CLDR ;
- approbation du PCDR par le Conseil Communal ;
- approbation du PCDR par le Gouvernement Wallon ;
- réalisation des projets.

Les AD rappellent également aux participants de bien vouloir remplir la liste des présences (avec notamment les adresses e-mail pour les contacts futurs).

Enfin, un document d'évaluation de la séance est remis aux participants. Grâce à ce document, il est demandé aux personnes présentes de bien vouloir donner leur avis sur l'organisation de la séance. 8 formulaires ont été remplis et remis aux AD (voir annexe pour de plus amples informations).

Remerciements de M. le Bourgmestre

Après ces compléments d'informations apportés par les membres du Collège présents et les indications données par les AD quant à la suite de l'ODR, M. BUCHET remercie de nouveau les villageois pour leur participation à la séance. Il les invite également à se tenir informés des prochaines phases de l'ODR.

La séance est alors levée.

Pour le Bureau Régional ESEM,



Thomas CONSTANT – Xavier PAULY
Agents de Développement

Annexe : Evaluation de la séance par les citoyens

Ci-dessous, les résultats de l'évaluation réalisée par 8 participants à la séance d'IC de Treignes.

A la question 1 (Avez-vous le sentiment que vous avez pu exprimer vos idées suffisamment et qu'elles ont été écoutées ?) :

L'ensemble des personnes ayant répondu à cette question a un avis positif à ce sujet.

Certaines personnes en donnent les raisons suivantes :

- les participants ont pu s'exprimer librement ;
- l'ambiance était détendue ;
- les gens ont fait preuve d'écoute.

A la question 2 (Avez-vous trouvé intéressant d'écouter les avis des autres participants à la réunion ?) :

7 participants ont trouvé intéressant d'écouter l'avis des autres villageois. En effet, selon eux :

- certains mettent en évidence de points auxquels d'autres ne pensent pas ;
- on reçoit des informations supplémentaires ;
- on peut prendre connaissance des désirs d'autres personnes.

1 participant ne trouve pas cela intéressant car il n'est pas permis de critiquer.

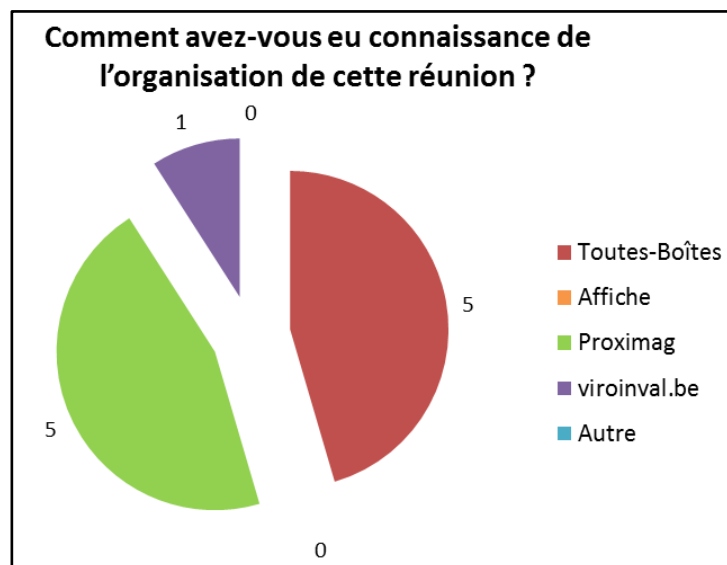
A la question 3 (Avez-vous des suggestions à proposer pour un meilleur fonctionnement de ces réunions ? Si oui, lesquelles ?) :

Peu de personnes ont des suggestions à apporter. 3 seulement font les remarques suivantes :

- peut-être organiser les séances à une autre période (hors les semaines d'examens) pour avoir des jeunes ;
- rappeler aux gens la tenue des soirées ;
- de manière humoristique, organiser une panne générale de télévision pour une meilleure participation.

Grâce à la question 4, on obtient des informations sur la façon dont les gens ont appris la tenue de la soirée :

Les résultats sont présentés sous forme graphique ci-joint. Remarquez que certaines personnes ont pris connaissance de l'organisation de la soirée via plusieurs canaux.



Le verso du formulaire d'évaluation permet enfin aux participants de s'exprimer s'ils n'en ont pas eu le temps ou l'occasion. Voici ce que les personnes ont indiqué à ce niveau :

- l'une souligne le manque de participation de la population et signale qu'elle trouve ce fait dommage ;
- une autre indique qu'elle apprécie le fait de pouvoir s'exprimer mais se demande ce qu'il en sera réalisations (→ « *je serai morte quand ça sortira de terre* »)
- une dernière revient également sur le manque de participation (→ « *après on dira qu'on ne fait jamais rien à Treignes* »).